

Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
15.10.09.

Date de la convocation des conseillers :  
15.10.09.

point de l'ordre du jour no:

08  
COMMISSARIAT DE DISTRICT

10 NOV. 2009

Luxembourg

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 23 octobre 2009

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Spautz, échevins, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents:** Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Wohlfarth, Weidig, conseillers

## Le Conseil Communal;

### Objet: Modifications budgétaires pour l'exercice 2009

Considérant que certaines prévisions des dépenses ordinaires inscrites au budget arrêté de l'exercice 2009 sont à adapter ;

Vu la lettre afférente de Madame le chef comptable réviseur du 2 septembre 2009, aux termes de laquelle elle demande les modifications suivantes :

<b>3/0620/6170/010</b>	<b>Frais du service de la sécurité sociale (Sécurité Sociale)</b>	
Crédit initial :	Augmentation :	Nouveau crédit :
7 500.- €	13 000.- €	20 500.- €
<b>3/0813/6051/014</b>	<b>Frais d'administration et autres (Théâtre)</b>	
Crédit initial :	Augmentation :	Nouveau crédit :
50 000.- €	8 500.- €	58 500.- €
<b>3/0815/6051/014</b>	<b>Frais d'administration du pavillon du centenaire (Théâtre)</b>	
Crédit initial :	Augmentation :	Nouveau crédit :
7 000.- €	1 600.- €	8 600.- €
<b>3/0822/6051/014</b>	<b>Frais d'administration et autres (Conservatoire)</b>	
Crédit initial :	Augmentation :	Nouveau crédit :
40 000.- €	25 000.- €	65 000.- €
<b>Total :</b>	<b>48.100.- €</b>	

Vu la lettre afférente de Monsieur l'ingénieur-directeur du 7 septembre 2009, aux termes de laquelle il demande les modifications suivantes :

Article	Libellé	Crédit initial	Augmentation	Nouveaux crédits
<b>Service Incendie</b>				
3/0340/6111/010	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	20 000	20 000	40 000
<b>Ecoles</b>				
3/0420/6053/080	Entretien bâtiments et installations techniques (fournitures)	105 000	35 000	140 000
3/0420/6111/080	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	582000	418 000	1 000000
3/0434/6053/020	Entretien bâtiments et installations techniques - Wobrecken (fournitures))	1 200	7 000	8 200
<b>Crèches</b>				
3/0632/6111/010	Entretien bâtiment et installations techniques (travaux)	10 000	30 000	40 000
3/0632/6111/035	Entretien centre de vacances	7 500	2 500	10 000
<b>Foyers du jour</b>				
3/0633/6053/001	Entretien bâtiments et installations techniques (fournitures)	1 240	10 000	11 240
3/0633/6111/001	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	10 000	35 000	45 000
<b>Logements</b>				
3/0710/6053/010	Entretien bâtiments et installations techniques (fournitures)	70 000	50 000	120 000
<b>Urbanisation</b>				
3/0720/6111/010	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	45 000	35 000	80 000
<b>Cimetières</b>				
3/0732/6053/010	Entretien bâtiments et installations techniques (fournitures)	10 000	15 000	25 000
3/0732/6111/010	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	65 000	35 000	100 000
<b>Terrains des sports</b>				
3/0832/6111/010	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	75 000	40 000	115 000
<b>Centres Omnisports</b>				
3/0835/6053/010	Entretien bâtiments et installations techniques (fournitures)	12 000	8 000	20 000
3/0835/6111/010	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	60 000	80 000	140 000
<b>TOTAL</b>			820500	

Considérant que l'équilibre budgétaire ne sera pas affecté vu que ces crédits supplémentaires seront couverts par le boni du compte de l'exercice 2008 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

Vu les articles 119, 127 et 132 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 concernant l'introduction de demandes de crédits spéciaux et supplémentaires ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**d é c i d e à l'unanimité**

de modifier le budget ordinaire de l'exercice 2009 suivant les tableaux ci-dessus.

En séance

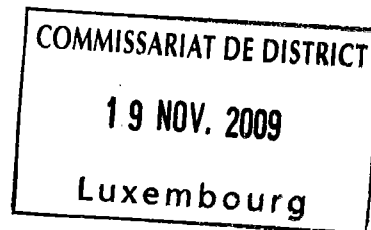
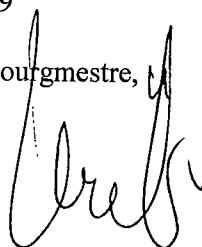
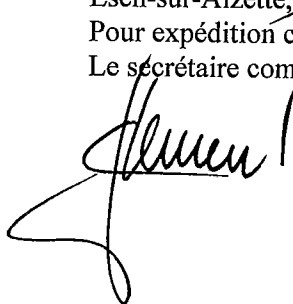
Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 03/11/2009

Pour expédition conforme,

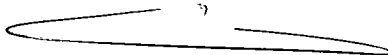
Le secrétaire communal, Le bourgmestre,



**CONTRÔLE DE LA COMPTABILITÉ DES COMMUNES**

N° B 09 NR Vu et autorisé les  
modifications budgétaires sollicitées

Luxembourg, le 13 novembre 2009  
Le Ministre de l'Intérieur  
et à la Grande Région



Service . Secrétariat

**LESCH** Esch/Alzette, le

24 NOV. 2009

